

COMMISSION PARITAIRE NATIONALE
Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile

DÉLIBÉRATION PARITAIRE N°4-22 RELATIVE AUX NIVEAUX DE PRISE EN CHARGE DES CONTRATS D'APPRENTISSAGE UTILISÉS PAR LES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

Les organisations soussignées,

Vu l'article 39 de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » (JO du 6 septembre 2018),

Vu les décrets n° 2018-1345 du 28 décembre 2018 relatif aux modalités de détermination des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage (JO du 30 décembre 2018) et n°2019-956 du 13 septembre 2019 fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage (JO du 14 septembre 2018),

Vu les articles L. 6123-5, D.6332-78 et suivants du Code du travail,

Vu le rapport d'information du 19 janvier 2022 déposé à l'Assemblée nationale par la Commission des affaires sociales sur l'évaluation de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, préconisant que la réévaluation des « coûts-contrats » ne doit pas entraîner systématiquement une baisse et qu'une révision pluriannuelle tous les trois ans, permettrait de donner une meilleure visibilité,

Vu les délibérations paritaires n°1-19 du 23 janvier 2019, n°5-19 du 10 avril 2019, n°3-20 du 16 mars 2020, n°17-20 du 25 novembre 2020, n°6-21 du 8 avril 2021, n°11-21 du 19 juillet 2021 et leurs annexes relatives à la détermination des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage utilisés par les entreprises de la Branche,

Vu les délibérations paritaires n° 4-20 du 24 mars 2020, n° 9-20 du 20 mai 2020 relatives aux positions de la branche des Services de l'Automobile au regard de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 et les mesures pour la relance économique et sociale notamment dans ce cadre,

Vu l'Accord Paritaire National en date du 8 avril 2021 relatif au renforcement de l'accompagnement, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes - « Plan jeunes » pour la période 2021-2025 (étendu par arrêté du 10 novembre 2021, JO du 20 novembre 2021),

Vu la saisine de France Compétences en date du 15 décembre 2021 transmise au Secrétariat de la Commission Nationale Paritaire tendant à la détermination générale des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage et portant sur l'ensemble des certifications ouvertes en apprentissage (soit 3306 certifications),

U 7B
VW RA

FS 371
Afan

Vu les orientations prises par les partenaires sociaux dans le cadre du Conseil des métiers de l'OPCO Mobilités du 10 février 2022,

Conviennent de ce qui suit :

Préambule : Contexte de la présente délibération paritaire

Soulignant le caractère primordial des dispositifs de l'alternance (et notamment de l'apprentissage), par ailleurs soutenu par les pouvoirs publics depuis ces deux dernières années et les politiques sociales menées, les partenaires sociaux rappellent que la branche des Services de l'Automobile mène depuis de nombreuses années une politique volontariste et proactive en matière d'apprentissage, illustrée par :

- ses résultats à la rentrée 2021-2022 avec 34 371 jeunes en contrat d'apprentissage dans les domaines spécifiques de la Branche, soit une hausse de 8,53% par rapport à l'année précédente ;
- un taux d'insertion dans l'emploi favorable de près de 64% des apprentis six mois après la fin de leur formation, dont plus des trois quarts dans le métier cible de la formation, et ce malgré une année 2021 marquée par la crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales.

Les formations engagées sont principalement des formations relevant du domaine technique spécifique à la Branche ou relevant du domaine tertiaire adapté au champ des services de l'automobile.

Les partenaires sociaux soulignent qu'il est indispensable d'entretenir, de développer les capacités d'adaptation des entreprises et des salariés de la Branche, de maintenir l'emploi et de renforcer les actions visant à l'acquisition de nouvelles compétences, d'anticiper la transformation des métiers de la Branche en lien notamment avec :

- **la transition écologique** (réduction des émissions de CO2, neutralité carbone à l'horizon 2035) et le développement à venir des véhicules électriques et autonomes et, plus largement de l'électromobilité et des infrastructures associées (déploiement de bornes de recharges notamment) ;
- **la transition numérique et les mutations technologiques** : généralisation des systèmes électroniques et informatiques sur les véhicules, automatisation du véhicule, digitalisation des activités et des parcours d'achats clients (notamment de l'après-vente connectée), gestion des données et cyber-sécurité, communication digitale... ;
- **les évolutions sociales et sociétales** : évolutions des modes de vie et des déplacements (développement des déplacements « multimodaux »), organisation du travail, évolutions démographiques, changement des besoins des utilisateurs et des modes de consommation favorisant l'émergence de nouvelles offres de mobilités, traduite par la pratique accrue du vélo dans les déplacements quotidiens ou occasionnels des citoyens.

lll AS
c.w RA

fs
AS

Les partenaires sociaux constatent que la méthodologie utilisée par France compétences quant à la détermination des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage diffère des exercices précédents (2019, 2020 et 2021) ; en ce qu'elle est complétée par l'observation des charges moyennes issues des centres de formation d'apprentis (CFA) et des organismes de formation par apprentissage au titre de la remontée de leurs comptabilités analytiques pour l'année 2020.

Or, ces éléments comptables constituent une base d'analyse imparfaite qu'ils estiment contestable.

Des distorsions d'appréciation ont en effet été relevées et **plusieurs paramètres doivent être nécessairement pris en compte :**

- Les conditions de fonctionnement des CFA au cours de l'année 2020 ont été largement bouleversées par la crise sanitaire liée à la Covid-19. Les restrictions de circulation prises par les pouvoirs publics ont en effet limité l'accueil physique en CFA, induisant une baisse significative de charges notamment salariales et de fonctionnement.
- Le caractère inédit et transitoire de l'année 2020 concernant le déploiement des quatorze missions -- prévues par la loi « Avenir professionnel » susvisée -- et allouées aux CFA ayant eu pour effet de minorer leurs dépenses de fonctionnement.

Les coûts remontés en 2020 ne prennent ainsi que très partiellement en compte les charges associées à la promotion des métiers (peu ou pas de salons réalisés en présentiel), aux actions de « sourcing » (job dating, journées portes ouvertes...), à la digitalisation de l'offre de formation, à la mobilité européenne et internationale ou encore au renforcement des équipes administratives organisant la facturation des formations.

La mise en œuvre de la réforme a, en outre, été l'occasion pour de nombreux réseaux de CFA de se réorganiser à une maille différente (locale ou régionale), qu'il s'agisse des chambres de métiers et de l'artisanat, des maisons familiales et rurales mais également d'autres structures de l'enseignement public. De nombreuses modifications structurelles sont donc intervenues en 2020 et 2021 modifiant de manière significative les modalités de calcul des coûts de formation au sein des structures.

De plus, afin de pouvoir bénéficier de la certification qualité « Qualiopi » au 1^{er} janvier 2022 (obligation initialement fixée au 1^{er} janvier 2021 et reportée en raison de la crise sanitaire) et de permettre aux prestataires de formation de bénéficier des fonds publics ou mutualisés, les CFA de la Branche ont été contraints de procéder à des recrutements au cours de l'année 2021 afin de structurer cette démarche « qualité » et d'en assurer le suivi. Or, ces recrutements ont induit également des charges salariales qui n'apparaissent pas dans la comptabilité analytique 2020 des CFA.

- Le manque de structuration du processus légal de remontée comptable des CFA : certains CFA ont en effet transmis des éléments comptables dépourvus des charges immobilières ou comportant des effectifs tronqués. D'autres CFA ont de plus remonté au titre des charges annuelles de fonctionnement des dépenses qui ne visaient que quelques mois d'activité (car les formations avaient débutées en cours d'année),

lll 73
vw

FS pt 875
AS R

engendrant des écarts importants entre les niveaux fixés par la Branche et le « coût moyen » observé par France compétences.

Au regard de l'ensemble de ces éléments et des enjeux susvisés, les organisations soussignées demandent :

- **que les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage soient fixés conformément aux positionnements de la Branche** à l'article 1 et à l'annexe n°1 de la présente délibération, afin d'assurer la pérennité financière des CFA de la Branche, de dispenser une formation initiale de qualité auprès des jeunes et d'assurer leur insertion professionnelle, de s'adapter aux transformations des métiers et aux besoins du marché et des entreprises de la Branche ;
- **qu'un objectif de stabilisation du niveau des alternants dans les effectifs de la branche des Services de l'Automobile pour la rentrée 2022-2023 soit garanti**, de sorte que la détermination des nouvelles modalités de prise en charge doit entrer en vigueur à compter du **1^{er} janvier 2023** et non au 1^{er} juillet 2022 comme envisagé.

Article 1 – Objet de la présente délibération

Les organisations soussignées conviennent de déterminer, pour les formations utilisées par les entreprises relevant de la Branche, le niveau de prise en charge du contrat d'apprentissage, pour chaque diplôme ou titre à finalité professionnelle préparé (**annexe n°1**).

Ils rappellent que la branche des Services de l'Automobile est la seule légitime pour statuer sur les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage concernant les certifications spécifiques aux métiers des Services de l'Automobile et que sa souveraineté doit être pleine et entière en la matière.

Le niveau susvisé correspond à un montant annuel forfaitaire et est établi pour une période minimale de deux ans.

Article 2 – Niveaux de prise en charge

L'état détaillé des niveaux de prise en charge est annexé à la présente délibération (**annexe n°1**).

Il est accompagné d'une note de cadrage qui précise la méthodologie de détermination des niveaux de prise en charge arrêtée par les partenaires sociaux de la branche des Services de l'Automobile (**annexe n°2**).

Article 3 – Transmission et bilan

Les organisations soussignées demandent à l'OPCO Mobilités de communiquer à France compétences la présente délibération et ses annexes avant le 28 février 2022 et de remettre au secrétariat de la CPN, en Commission Paritaire Nationale de janvier 2024, un bilan de son application.

U 173
V W RA

F3
J
M

Article 4 – Réexamen des niveaux de prise en charge

La Branche réexaminera la liste annexée dans l'hypothèse où France compétences viendrait à formuler de nouveau des recommandations susceptibles de nécessiter sa modification et selon la procédure règlementaire en vigueur.

Fait à Meudon, le 16 février 2022

Organisations Professionnelles



C.N.P.A. (MobiLIANS)
Conseil National de Professions de l'Automobile

 FWA

V207 

Organisations syndicales de salariés

FGM - CFDT


CFE-CCO 

FO Re'taux 

FTM CGT



ANNEXE N°2 – NOTE DE CADRAGE

Conformément à la délibération paritaire n°4-22, la présente note de cadrage a pour objet de préciser la méthodologie de détermination des niveaux de prise en charge (NPEC) arrêtée par les partenaires sociaux de la branche des Services de l'Automobile, dont l'état détaillé est annexé à la délibération susvisée (**annexe n°1**).

Ainsi, en vue de la détermination des NPEC, les partenaires sociaux de la Commission Paritaire Nationale (CPN) des Services de l'Automobile ont arrêté les principes applicables suivants :

- **Principe n°1** : positionnement de la CPN sur les niveaux de prise en charge pour tout diplôme et formation :
 - pour lesquels l'OPCO Mobilités a identifié la signature d'au moins 50 contrats d'apprentissage en 2021 ;
 - ou pour les certifications et diplômes considérés comme importants pour la Branche : titres à finalité professionnelle de la Branche, diplômes ou formations « Cœur de métiers », formations transverses ou autres.

Parmi ces formations figurent notamment les diplômes et les titres pour lesquels la CPN s'était positionnée initialement en 2019 puis en 2020 et 2021.

- **Principe n°2** : positionnement différencié de la CPN selon les formations et diplômes visés, comme suit :
 - **pour les certifications ayant fait l'objet d'un positionnement par la CPN entre 2019 et 2020** : proposition de maintenir le NPEC applicable majoré pour prendre en compte les nouvelles missions des CFA ou pour des certifications particulières nécessitant en outre, l'achat de matières premières onéreuses ;
 - **pour les certifications ayant fait l'objet d'un positionnement par la CPN en 2021** : proposition de reprendre la proposition de NPEC formulée par la CPN au cours de l'année 2021 ;
 - **pour les nouvelles certifications n'ayant fait l'objet d'aucun positionnement à ce jour de la part de la CPN** : proposition de fixer la valeur applicable actuellement, correspondant à la valeur dite de « carence ».
- **Principe n°3** : justification pour chaque diplôme et formation concerné par un positionnement de la Branche au regard des nouvelles missions exercées par les CFA et des besoins identifiés : titres à finalité professionnelle de Branche, formations ou diplômes « Cœur de métier », formations transverses : formations commerciales, gestion ou autres (cf. tableaux ci-dessous)

Al NB

VW

BA

AP 01
1
m

1) Propositions NPEC - Titres à finalité professionnelle de Branche

Fiche RNCP	Intitulé de la certification	Certificateur principal	Niveau de la certification	Type de diplôme	Proposition Positionnement	Arguments
RNCP34197	Conseiller technique cycles	ANFA	Niveau 4	TITRE	7 000,00 €	<p>Positionnement de la branche :</p> <ul style="list-style-type: none"> répondant à un besoin identifié du secteur et qui s'inscrit dans la dynamique du développement du cycle qui nécessite des matières premières importantes (pièces et lots de consommables pour permettre la manipulation par les apprentis) dans une organisation pédagogique contrainte : 12 apprentis maximum par groupe s'inscrivant dans le prolongement des valeurs appliquées jusqu'à présent (NPEC) ; qui prend en compte les nouvelles missions des CFA (accompagnement, qualité, mobilité ...) qui n'avaient pas été prise en compte dans le positionnement de 2019 ; confirmé par les éléments de comptabilité analytique du principal CFA de la branche .
RNCP35012	Réceptionnaire après-vente véhicules légers	ANFA	Niveau 5	TITRE	13 500,00 €	<p>Premier positionnement de la branche :</p> <ul style="list-style-type: none"> pour un métier ; en tension qui accueille de plus en plus de jeunes - entreprises sont en demande de jeunes sortant de cette formation ; qui nécessite des compétences importantes et variées (relationnel clients, sens du commerce, gestion du stress, rigueur dans l'organisation ...) et donc des formateurs aguerris qui connaissent bien le métier de l'APV en concession, carrosserie, agence, atelier de mécanique indépendant, etc... pour une formation qui évolue au fil des évolutions technologiques - digital qui prend en compte les éléments de comptabilité analytique du principal CFA de la branche .
RNCP34346	Mécanicien cycles	ANFA	Niveau 3	TITRE	7 600,00 €	<p>Positionnement de la branche :</p> <ul style="list-style-type: none"> répondant à un besoin identifié du secteur et qui s'inscrit dans la dynamique du développement du cycle s'inscrivant dans le prolongement des valeurs proposées dans le cadre de l'exercice 2021 pour cette certification et appliqué ; confirmé par les éléments de comptabilité analytique du principal CFA de la branche (NB : remontés partielle des charges puisque la formation a débuté courant 2020 - la valeur annoncée n'est pas en cohérence avec la réalité du coût) qui nécessite des matières premières importantes (pièces et lots de consommables pour permettre la manipulation par les apprentis) une organisation pédagogique contrainte : 12 apprentis maximum par groupe.
RNCP34322	Technicien Expert Après-Vente Automobile	ANFA	Niveau 5	TITRE	13 500,00 €	<p>Positionnement de la branche :</p> <ul style="list-style-type: none"> pour la formation la plus aboutie pour intégrer les ateliers de concessions ou d'agences de marques car elle traite de tous les sujets pointus technique : architecture électrique des véhicules, technologies électriques et hybrides, ADAS, aides à la conduite et permet d'habiller les jeunes à la norme B2VL électrique et habilités C1M (positif en terme d'employabilité) nécessitant donc une formation (et des formateurs) de haut niveau s'inscrivant dans le prolongement des valeurs appliquées jusqu'à présent (NPEC) ; confirmé par les éléments de comptabilité analytique du principal CFA de la branche (NB : remontés partielle des charges puisque la formation a débuté courant 2020 - la valeur annoncée n'est pas en cohérence avec la réalité du coût)

Fiche RNCP	Intitulé de la certification	Certificateur principal	Niveau de la certification	Type de diplôme	Proposition Positionnement	Arguments
RNCP34344	Vendeur automobile	ANFA	Niveau 5	TITRE	13 500,00 €	<p>Positionnement de la branche :</p> <ul style="list-style-type: none"> pour une certification de haute technicité qui doit s'adapter constamment aux évolutions : métier complexe à forte valeur ajoutée, qui nécessite une connaissance des nouvelles technologies des véhicules (véhicules électriques et hybrides), des services associés (contrats d'entretien, financement, location longue durée) Une certification avec un taux d'insertion de près de 85% s'inscrivant dans le prolongement de la valeur proposée pour cette certification dans l'exercice 2021 confirmé par les éléments de comptabilité analytique du principal CFA de la branche (NB : remontés partielle des charges puisque la formation a débuté courant 2020 - la valeur annoncée n'est pas en cohérence avec la réalité du coût)
RNCP34320	Mécanicien automobile	ANFA	Niveau 3	TITRE	10 500,00 €	Premier positionnement pour une certification qui a été ouverte en apprentissage courant 2021.
RNCP35734	Formateur aux métiers de l'éducation et de la Sécurité Routière	ANFA	Niveau 5	TITRE	11 000,00 €	Premier positionnement pour une certification qui a été ouverte en apprentissage courant 2021.

2) Propositions NPEC - Formations et diplômes « cœur de métiers »

Fiche RNCP	Intitulé de la certification	Certificateur principal	Niveau de la certification	Type de diplôme	Proposition Positionnement	Arguments
RNCP30158	Organisation, management des services de l'automobile (fiche nationale)	MEN	Niveau 3	Licence Professionnelle	8 250,00 €	<p>Positionnement de la branche :</p> <ul style="list-style-type: none"> s'inscrivant dans le prolongement des valeurs appliquées lors de l'exercice 2019 et majorée pour prendre en compte : <ul style="list-style-type: none"> les nouvelles missions des CFA absentes de la projection financière initiale de la branche en 2019 ; les difficultés de recrutement associée au middle management dans la branche de l'automobile
RNCP2807	Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile	MEN	Niveau 3	MCS	6 490,00 €	<p>Positionnement de la branche :</p> <ul style="list-style-type: none"> s'inscrivant dans le prolongement des valeurs appliquées jusqu'à maintenant (NPEC) majorée pour prendre en compte les nouvelles missions des CFA absentes de la projection financière initiale de la branche en 2019 ;
RNCP35859	Réparation des carrosseries	MEN	Niveau 4	BAC PRO	9 500,00 €	<p>Positionnement de la branche :</p> <ul style="list-style-type: none"> dans un contexte de fort besoin de recrutement ; s'inscrivant dans le prolongement des valeurs appliquées jusqu'à présent (NPEC) majorée pour prendre en compte : <ul style="list-style-type: none"> Des données comptables actualisées recueillies auprès du réseau des CFA de la branche ; Le besoin important de matières premières ; Les nouvelles missions du CFA (accompagnement, qualité, mobilité ...) non prise en compte dans le positionnement initial de la branche en 2019
RNCP4935	Réparation des carrosseries	MEN	Niveau 3	CAP	8 200,00 €	<p>Positionnement de la branche :</p> <ul style="list-style-type: none"> dans un contexte de fort besoin en recrutement s'inscrivant dans le prolongement des valeurs appliquées jusqu'à présent (NPEC) qui prend en compte : <ul style="list-style-type: none"> les nouvelles missions des CFA (accompagnement, qualité, mobilité ...) le besoin en matière première
RNCP4933	Peinture en carrosserie	MEN	Niveau 3	CAP	7 250,00 €	<p>Positionnement de la branche :</p> <ul style="list-style-type: none"> s'inscrivant dans le prolongement des valeurs appliquées jusqu'à présent (NPEC) majorée pour prendre en compte : <ul style="list-style-type: none"> les nouvelles missions des CFA (accompagnement, qualité, mobilité ...) , non prise en compte dans le positionnement initial de la branche en 2019 le coût important des frais de fonctionnement pour cette certification notamment avec la matière première (peinture) qui évolue avec les normes de prévention & santé au travail

Fiche RNCP	Intitulé de la certification	Certificateur principal	Niveau de la certification	Type de diplôme	Proposition Positionnement	Arguments
RNCP35460	Maintenance des véhicules - Option A : Voitures particulières ; Option B : Véhicules de transport routier ; Option C : Moto-cycles	MEN	Niveau 3	BTS	12 000,00 €	<p>Positionnement de la branche :</p> <ul style="list-style-type: none"> dans un contexte de secteur professionnel en tension s'inscrivant dans le prolongement de la valeur demandée pour cette certification pour l'exercice 2021 et confirmé par les éléments de comptabilité analytique des CFA de la branche qui prend en compte : <ul style="list-style-type: none"> l'adaptation des formations liées aux évolutions technologiques associées à l'électrification du parc automobile et à la digitalisation des véhicules les changements pédagogiques liés à la nouvelle organisation de la certification - une certification unique avec 3 options les nouvelles missions des CFA (accompagnement, qualité, mobilité ...)
RNCP19117	Maintenance des véhicules - Option A : Voitures particulières ; Option B : Véhicules de transport routier ; Option C : Moto-cycles	MEN	Niveau 4	BAC PRO	11 500,00 €	<p>Positionnement de la branche :</p> <ul style="list-style-type: none"> dans un contexte de secteur professionnel en tension s'inscrivant dans le prolongement de la valeur demandée pour cette certification pour l'exercice 2021 et confirmé par les éléments de comptabilité analytique des CFA qui prend en compte : <ul style="list-style-type: none"> l'adaptation des formations liées aux évolutions technologiques associées à l'électrification du parc automobile et à la digitalisation des véhicules les changements pédagogiques liés à la nouvelle organisation de la certification - une certification unique avec 3 options les nouvelles missions des CFA (accompagnement, qualité, mobilité ...)
RNCP19118	Maintenance des véhicules - Option A : Voitures particulières ; Option B : Véhicules de transport routier ; Option C : Moto-cycles	MEN	Niveau 3	CAP	9 800,00 €	<p>Positionnement de la branche :</p> <ul style="list-style-type: none"> dans un contexte de secteur professionnel en tension s'inscrivant dans le prolongement des valeurs appliquées jusqu'à présent (NPEC) qui prend en compte : <ul style="list-style-type: none"> l'adaptation des formations liées aux évolutions technologiques associées à l'électrification du parc automobile et à la digitalisation des véhicules les changements pédagogiques liés à la nouvelle organisation de la certification - une certification unique avec 3 options les nouvelles missions des CFA (accompagnement, qualité, mobilité ...)
RNCP18281	Diplôme du Conservatoire national des arts et métiers, spécialité mécanique, en convention avec l'université de Poitiers	CNAM	Niveau 3	Titre ingénieur	11 000,00 €	<p>Positionnement de la branche :</p> <ul style="list-style-type: none"> dans un contexte de secteur professionnel en tension s'inscrivant dans le prolongement des valeurs appliquées jusqu'à présent (NPEC) et confirmé par la remontée des éléments de comptabilité analytique du CFA préparant à cette certification qui prend en compte : <ul style="list-style-type: none"> l'adaptation des formations liées aux évolutions technologiques associées à l'électrification du parc automobile et à la digitalisation des véhicules les nouvelles missions des CFA (accompagnement des métiers, accompagnement des jeunes, qualité, mobilité ...) et qui n'avait pas été pris en compte dans le positionnement initial de la branche en 2019 la technicité forte de cette formation qui nécessite un nombre :

Handwritten signatures and initials: "Ull", "NB", "vw", "BK".

Handwritten signature: "A. R. J.".


Fiche RNCP	Intitulé de la certification	Certificateur principal	Niveau de la certification	Type de diplôme	Proposition Positionnement	Arguments
RNCP34286	TP carrossier réparateur	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION	Niveau 3	TP	6 500,00€	Positionnement de la branche : > s'inscrivant dans le prolongement des valeurs appliquées jusqu'à présent (NPEC).
RNCP34290	TP Peintre en carrosserie	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION	Niveau 3	TP	5 800,00€	Positionnement de la branche : > s'inscrivant dans le prolongement des valeurs appliquées jusqu'à présent (NPEC).
RNCP 35936	TP Mécanicien réparateur de cycle	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION	Niveau 3	TP	6 000,00€	Positionnement de la branche : > s'inscrivant dans le prolongement des valeurs appliquées jusqu'à présent (NPEC).
RNCP 35932	TP électromécanicien automobile	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION	Niveau 4	TP	6 000,00€	Positionnement de la branche : > s'inscrivant dans le prolongement des valeurs appliquées jusqu'à présent (NPEC).

3) Propositions NPEC – Formations transverses intéressant la Branche

Fiche RNCP	Intitulé de la certification	Certificateur principal	Niveau de la certification	Type de diplôme	Proposition Positionnement	Arguments
RNCP13596	Responsable du développement commercial	LA COMPAGNE DE FORMATION	Niveau 5	TITRE	8 382,00€	Premier positionnement de la branche : - pour une certification sur le développement commercial qui accueille un nombre croissant d'apprentis, compte tenu du fait qu'il s'agit d'un métier en tension (besoin de recrutement annuel estimé entre 800 et 1600 jeunes commerciaux et vendeurs automobiles pour répondre aux besoins de la profession entre 2020 et 2030) qui prend appui sur les valeurs issues de l'arrêté de carence. Positionnement de la branche : > s'inscrivant dans le prolongement des valeurs appliquées actuellement (NPEC) > et majoré pour prendre en compte : - les nouvelles missions des CFA absentes de la projection financière initiale de la branche en 2019 ; - les difficultés de recrutement associée à ce métier (besoin de recrutement annuel estimé entre 800 et 1600 jeunes commerciaux et vendeurs automobiles pour répondre aux besoins de la profession entre 2020 et 2030)
RNCP2927	Techniques de commercialisation	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	Niveau 3	DUT	8 190,00€	Positionnement de la branche : > s'inscrivant dans le prolongement des valeurs proposées pour cette certification lors de la procédure 2021 > qui prend en compte : - les nouvelles missions des CFA ; - les difficultés de recrutement associée à ce métier (besoin de recrutement annuel estimé entre 800 et 1600 jeunes commerciaux et vendeurs automobiles pour répondre aux besoins de la profession entre 2020 et 2030)
RNCP35354	Techniques de commercialisation : marketing digital, e-business et entrepreneuriat	CY CERGY PARIS UNIVERSITE	Niveau 6	BUT	8 000,00€	Positionnement de la branche : > s'inscrivant dans le prolongement des valeurs proposées pour cette certification lors de la procédure 2021 > qui prend en compte : - les nouvelles missions des CFA ; - les difficultés de recrutement associée à ce métier (besoin de recrutement annuel estimé entre 800 et 1600 jeunes commerciaux et vendeurs automobiles pour répondre aux besoins de la profession entre 2020 et 2030)
RNCP35355	Techniques de commercialisation : business international : achat et vente	CY CERGY PARIS UNIVERSITE	Niveau 6	BUT	8 000,00€	Positionnement de la branche : > s'inscrivant dans le prolongement des valeurs proposées pour cette certification lors de la procédure 2021 > qui prend en compte : - les nouvelles missions des CFA ; - les difficultés de recrutement associée à ce métier (besoin de recrutement annuel estimé entre 800 et 1600 jeunes commerciaux et vendeurs automobiles pour répondre aux besoins de la profession entre 2020 et 2030)
RNCP35356	Techniques de Commercialisation : marketing et management du point de vente	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	Niveau 6	BUT	8 000,00€	Positionnement de la branche : > s'inscrivant dans le prolongement des valeurs proposées pour cette certification lors de la procédure 2021 > qui prend en compte : - les nouvelles missions des CFA ; - les difficultés de recrutement associée à ce métier (besoin de recrutement annuel estimé entre 800 et 1600 jeunes commerciaux et vendeurs automobiles pour répondre aux besoins de la profession entre 2020 et 2030)
RNCP35357	Techniques de Commercialisation : Business développement et management de la relation client	CY CERGY PARIS UNIVERSITE	Niveau 6	BUT	8 000,00€	Positionnement de la branche : > s'inscrivant dans le prolongement des valeurs proposées pour cette certification lors de la procédure 2021 > qui prend en compte : - les nouvelles missions des CFA ; - les difficultés de recrutement associée à ce métier (besoin de recrutement annuel estimé entre 800 et 1600 jeunes commerciaux et vendeurs automobiles pour répondre aux besoins de la profession entre 2020 et 2030)
RNCP35358	Techniques de commercialisation : Stratégie de marque et événementiel	CY CERGY PARIS UNIVERSITE	Niveau 6	BUT	8 000,00€	Positionnement de la branche : > s'inscrivant dans le prolongement des valeurs proposées pour cette certification lors de la procédure 2021 > qui prend en compte : - les nouvelles missions des CFA ; - les difficultés de recrutement associée à ce métier (besoin de recrutement annuel estimé entre 800 et 1600 jeunes commerciaux et vendeurs automobiles pour répondre aux besoins de la profession entre 2020 et 2030)

Fiche RNCP	Intitulé de la certification	Certificateur principal	Niveau de la certification	Type de diplôme	Proposition Positionnement	Arguments
RNCP35794	Responsable du développement de l'unité commerciale	ABC	Niveau 5	TITRE	8 813,00€	Premier positionnement de la branche : - pour une certification sur le développement commercial qui accueille un nombre croissant d'apprentis, compte tenu du fait qu'il s'agit d'un métier en tension (besoin de recrutement annuel estimé entre 800 et 1600 jeunes commerciaux et vendeurs automobiles pour répondre aux besoins de la profession entre 2020 et 2030) qui prend appui sur les valeurs issues de l'arrêté de carence.
RNCP 34947	Equiper polyvalent du commerce	MBV	Niveau 3	CAP	6 490,00€	Positionnement de la branche : > s'inscrivant dans le prolongement des valeurs appliquées jusqu'à maintenant (NPEC) > majoré pour prendre en compte les nouvelles missions des CFA (promotion des métiers, accompagnement des jeunes, qualité, mobilité ...) qui s'appuie sur les valeurs issues de l'arrêté de carence. Positionnement de la branche : > s'inscrivant dans le prolongement des valeurs appliquées jusqu'à maintenant (NPEC) > majoré pour prendre en compte : - les nouvelles missions des CFA absentes de la projection financière initiale de la branche en 2019 ; - le fort besoin de recrutement puisque s'agit d'un métier en tension (actions de promotion des métiers et de l'alternance, un accompagnement individuel des jeunes pour favoriser une employabilité immédiate à l'issue de la formation)
RNCP32208	Métiers du commerce et de la vente : Option A Animation et gestion de l'espace commercial	MBV	Niveau 4	BAC PRO	7 480,00€	Positionnement de la branche : > s'inscrivant dans le prolongement des valeurs appliquées jusqu'à présent (NPEC). > majoré pour prendre en compte les nouvelles missions du CFA (accompagnement, qualité, mobilité ...), non prise en compte dans le positionnement initial de la branche en 2019
RNCP34031	Management commercial opérationnel	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	Niveau 5	BTS	7480,00€	Premier positionnement de la branche pour : - une certification sur le développement commercial qui accueille un nombre croissant d'apprentis, compte tenu du fait qu'il s'agit d'un métier en tension (besoin de recrutement annuel estimé entre 800 et 1600 jeunes commerciaux et vendeurs automobiles pour répondre aux besoins de la profession entre 2020 et 2030) > qui s'appuie sur les valeurs issues de l'arrêté de carence.
RNCP34030	Négociation et digitalisation de la Relation Client	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	Niveau 5	BTS	8 500,00€	Positionnement de la branche : > s'inscrivant dans le prolongement des valeurs appliquées jusqu'à présent (NPEC). > majoré pour prendre en compte les nouvelles missions du CFA (promotion des métiers, accompagnement des jeunes, qualité, mobilité ...), non prise en compte dans le positionnement initial de la branche en 2019
RNCP23827	Gestionnaire d'unité commerciale, option généraliste - option spécialisée	CO FRANCE	Niveau 5	TITRE	7 550,00€	Premier positionnement de la branche pour : - une certification sur le développement commercial qui accueille un nombre croissant d'apprentis, compte tenu du fait qu'il s'agit d'un métier en tension (besoin de recrutement annuel estimé entre 800 et 1600 jeunes commerciaux et vendeurs automobiles pour répondre aux besoins de la profession entre 2020 et 2030) > qui prend appui sur les valeurs issues de l'arrêté de carence.
RNCP29595	Responsable de développement commercial (option banque assurance)	CO FRANCE	Niveau 5	TITRE	7 910,00€	Premier positionnement de la branche pour : - une certification sur le développement commercial qui accueille un nombre croissant d'apprentis, compte tenu du fait qu'il s'agit d'un métier en tension (besoin de recrutement annuel estimé entre 800 et 1600 jeunes commerciaux et vendeurs automobiles pour répondre aux besoins de la profession entre 2020 et 2030) > qui prend appui sur les valeurs issues de l'arrêté de carence.
RNCP34524	Responsable du développement et du pilotage commercial	ASCENDIA PARIS LA DEFENSE	Niveau 6	TITRE	8 150,00€	Premier positionnement de la branche pour : - une certification sur le développement commercial qui accueille un nombre croissant d'apprentis, compte tenu du fait qu'il s'agit d'un métier en tension (besoin de recrutement annuel estimé entre 800 et 1600 jeunes commerciaux et vendeurs automobiles pour répondre aux besoins de la profession entre 2020 et 2030) > qui prend appui sur les valeurs issues de l'arrêté de carence.
RNCP35261	Responsable marketing commerce et expérience client	C3 INSTITUTE	Niveau 6	TITRE	6 373,00€	Premier positionnement de la branche pour : - une certification sur le développement commercial qui accueille un nombre croissant d'apprentis, compte tenu du fait qu'il s'agit d'un métier en tension (besoin de recrutement annuel estimé entre 800 et 1600 jeunes commerciaux et vendeurs automobiles pour répondre aux besoins de la profession entre 2020 et 2030) > qui prend appui sur les valeurs issues de l'arrêté de carence.
RNCP13620	Vendeur conseil en magasin	Ministère du travail	Niveau 4	Titre	6 933,00€	Premier positionnement de la branche pour : - une certification sur le développement commercial qui accueille un nombre croissant d'apprentis, compte tenu du fait qu'il s'agit d'un métier en tension (besoin de recrutement annuel estimé entre 800 et 1600 jeunes commerciaux et vendeurs automobiles pour répondre aux besoins de la profession entre 2020 et 2030) > qui prend appui sur les valeurs issues de l'arrêté de carence.


 MW
 RT


 3
 JPS
 OR

Fiche RNCP	Intitulé de la certification	Certificateur principal	Niveau de la certification	Type de diplôme	Proposition Positionnement	Arguments
RNCP34606	Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	Niveau 4	BAC PRO	6 600,00 €	Positionnement de la branche : > s'inscrivant dans le prolongement des valeurs appliquées actuellement (NPEC) > et majorée pour prendre en compte les nouvelles missions des CFA absentes de la projection financière initiale de la branche en 2019.
RNCP1120	Logistique	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	Niveau 4	BAC PRO	10 400,00 €	Positionnement de la branche : > s'inscrivant dans le prolongement des valeurs appliquées actuellement (NPEC)
RNCP34029	Support à l'action managériale	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	Niveau 5	BTS	7 566,00 €	Premier positionnement de la branche > pour une certification qui accueille un nombre important d'apprentis. > et qui prend appui sur les valeurs issues de l'arrêté de carence.
RNCP35521	Comptabilité et Gestion	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	Niveau 5	BTS	7 830,00 €	Positionnement de la branche : > s'inscrivant dans le prolongement des valeurs appliquées jusqu'à maintenant (NPEC) > et majorée pour prendre en compte les nouvelles missions des CFA absentes de la projection financière initiale de la branche en 2019.
RNCP35924	Gestion (fiche nationale)	CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS	Niveau 6	LICENCE	7 300,00 €	Premier positionnement de la branche - pour une certification qui accueille un nombre important d'apprentis. - s'inscrivant dans le prolongement de la valeur proposée par l'arrêté de carence.
RNCP32360	Gestion de la PME	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	Niveau 5	BTS	7 250,00 €	Premier positionnement de la branche sur cette certification renouvelée qui prend appui sur les valeurs issues de l'arrêté de carence.
RNCP35526	Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG)	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	Niveau 6	Grade Licence	7 000,00 €	Premier positionnement de la branche sur cette certification renouvelée qui prend appui sur les valeurs issues de l'arrêté de carence.

4) Propositions NPEC – Autres certifications et diplômes intéressant la Branche

Fiche RNCP	Intitulé de la certification	Certificateur principal	Niveau de la certification	Type de diplôme	Proposition Positionnement	Arguments
RNCP29638	Maintenance des matériels option C: Matériels d'espaces verts	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	Niveau 3	CAP	5 280,00 €	Positionnement de la branche : > s'inscrivant dans le prolongement des valeurs appliquées jusqu'à aujourd'hui > majorée pour prendre en compte les nouvelles missions des CFA absentes de la projection financière initiale de la branche en 2019.
RNCP5377	Conducteur routier marchandises	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	Niveau 3	CAP	13 390,00 €	Premier positionnement de la branche : - pour une certification qui accueille un nombre important d'apprentis. - s'inscrivant dans le prolongement de la valeur proposée par l'arrêté de carence et actuellement applicable - enrichi des informations recueillies auprès de la branche du transport routier confirmant une augmentation du prix des matières premières (véhicules + Gazole)

 79
 JW
 RA

4

 se)
